

# BTP SAVOIE

Syndicat Général du BTP Savoie /// n° 1 Juin 2025

# actus

JO d'hiver 2030

## Quelles opportunités pour le BTP ?



[ Chantier ]

Un télésiège « bas carbone » à Val Cenis



[ Regards croisés ]

Le casse-tête des impayés



[ Métiers ]

Nos adhérents ont du talent !

**Bâti tes rêves !**

**BTP SAVOIE**

**PENSE AU BTP !**

**UNE VOIE TOUTE TRACÉE**

Tu en as marre qu'on te dise  
quoi faire de ton avenir ?

Tu cherches des métiers variés,  
des savoir-faire utiles et des  
évolutions intéressantes ?

Des formations du CAP au Bac+5  
à portée de mains.

Viens te renseigner, tu verras !

#BATISTESREVES

# Sommaire

## 4 /// ACTUALITÉ

- Compagnons du Tour de France : deuxième rentrée à Aigueblanche
- Courchevel : Lily of the valley remplacera le Pilatus
- Associations : de la Savoie à l'Alsace
- Photovoltaïque : le Syndicat Général du BTP Savoie alerte le premier ministre

## 6 /// CHANTIER

- Un télésiège « bas carbone » à Val Cenis

## 7 /// DOSSIER

- JO d'hiver 2030 : quelles opportunités pour le BTP ?

## 10 /// MÉTIERS

Nos adhérents ont du talent !

- Hoff SAS
- Perrouse Constructions
- Revet 73
- Sydlag

## 12 /// REGARDS CROISÉS

Comment faire face aux impayés ?

## 14 /// DU CÔTÉ DU SYNDICAT

- Journée des maires : un salon essentiel
- Bâtis tes rêves : améliorer l'image des métiers
- Droit du travail : savoir anticiper les contrôles
- L'agenda du syndicat
- Partenariats sportifs
- Business Savoie BTP

**Vous souhaitez recevoir le prochain numéro du magazine en version digitale ou à une autre adresse postale ?**

**Envoyez votre demande par email : [votreaccueil@btpsavoie.fr](mailto:votreaccueil@btpsavoie.fr)**

Directeur de la publication : Jean-François Dastrevigne  
Rédacteur en chef : Patrick Plaisance - Kiméra Stratégies  
Rédaction : Julie Coulon, Eric Clerc, Syndicat Général du BTP Savoie  
Création graphique : Céline Pépin - Kiméra Stratégies  
Crédits photos : AdobeStock, TELT, Les Compagnons du Tour de France, D. Cuvelier/Val Cenis, Hoff SAS, Perrouse Constructions, Revet 73, Sydlag, L. Oufkir, Syndicat Général du BTP Savoie, Kiméra Stratégies.  
Impression : Constellacom - Toulouse  
Tirage : 2 000 ex. Dépôt légal à parution  
ISBN 978-2-9557630-2-5

[ ÉDITORIAL ]

## « Un nouvel outil au service des entreprises du BTP »

Chers adhérents, chers partenaires,

C'est avec fierté que nous vous présentons le premier numéro de notre magazine économique, *BTP Savoie Actus*. Nous avons la conviction forte que dans un environnement en mutation permanente, l'information claire, utile et ciblée est un levier indispensable pour anticiper, décider et agir.

La création de *BTP Savoie Actus* répond à un besoin simple : mieux informer, mieux partager et mieux valoriser. Il est essentiel que chaque entreprise puisse disposer d'un outil clair et régulier pour déchiffrer les enjeux économiques, techniques et réglementaires qui façonnent notre profession.

Ce magazine se veut ainsi le reflet fidèle de l'actualité de notre syndicat, de ses actions, de ses combats et de ses réussites. Il donne la parole à celles et ceux qui, chaque jour, construisent notre territoire.

Ce magazine a été conçu comme un outil au service des entreprises du BTP, pour déchiffrer l'actualité de notre secteur, partager des analyses du contexte économique. Il se veut également le reflet des actions menées par notre syndicat, et un vecteur de valorisation des initiatives remarquables de nos adhérents.

Notre syndicat est une force collective engagée :

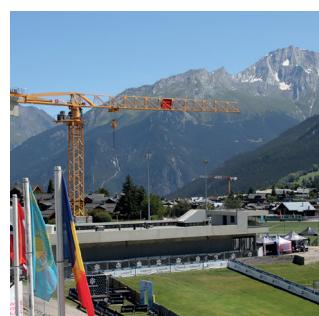
- Partenaire des institutions, nous agissons pour faire entendre la voix des entreprises du BTP dans les politiques publiques.
- Défenseur de la profession, nous portons avec fermeté les intérêts de nos métiers et de nos filières.
- Ambassadeur de nos savoir-faire, nous œuvrons à la promotion des métiers et à la valorisation des outils de formation auprès des jeunes, des institutions et du grand public.
- Accompagnateur de proximité, nous soutenons nos adhérents face aux défis économiques, sociaux, environnementaux et réglementaires.

À travers ce magazine, nous voulons aussi créer un lien plus direct, plus vivant, entre vous et les grandes orientations du syndicat. Vous y trouverez, numéro après numéro, des dossiers de fond, des témoignages d'acteurs de terrain, des chiffres-clés, mais aussi des retours d'expérience concrets.

Ce magazine, c'est le vôtre. Qu'il devienne un outil de dialogue, de connaissance et de fierté partagée. Ensemble, faisons-en une vitrine dynamique et engagée de nos entreprises.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Jean-François Dastrevigne  
Président du Syndicat Général du BTP Savoie



# L'ACTUALITÉ *en bref*

## Compagnons du Tour de France DEUXIÈME RENTRÉE À AIGUEBLANCHE

Ouvert depuis septembre 2024, le centre de formation des Compagnons du Tour de France d'Aigueblanche accueillera, à la rentrée, sa deuxième promotion du titre professionnel Constructeur bois en un an. Un CAP Charpentier bois, également en un an, vient enrichir l'offre savoyarde au mois de septembre 2025.

Les deux formations sont proposées en alternance en contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans (lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, salariés du bâtiment...). D'autres formules existent pour les plus de 29 ans.

La création du centre d'Aigueblanche traduit la volonté des Compagnons du Tour de France de se rapprocher des entreprises et des bassins d'emplois.

**En savoir plus :**  
[elodie.flahaut@compagnonsdutourdefrance.org](mailto:elodie.flahaut@compagnonsdutourdefrance.org)



## Associations DE LA SAVOIE À L'ALSACE



Le Syndicat Général du BTP Savoie a signé, en septembre dernier, une convention de rapprochement avec la Corporation des professionnels ferblantiers et installateurs du Bas-Rhin (Copfi). Comme le Syndicat, fondé en Savoie en 1876, la Copfi est riche d'une très longue histoire et forte de 330 adhérents.

Officiellement créée en 1897, l'association est l'héritière du système des corporations de métiers en place dès le Moyen-âge, aboli par les révolutionnaires en 1791.



## Courchevel LILY OF THE VALLEY REEMPLACERA LE PILATUS

Au mois d'avril, l'hôtel restaurant Le Pilatus a été rasé. Le plus haut établissement de Courchevel 1850, situé en amont de l'altiport sera remplacé par un concept hôtelier 5 étoiles porté par Alain Weill et sa famille.

L'homme d'affaires, connu pour son activité dans les médias, dont la relance de RMC et la création de BFM TV, s'appuie sur l'expérience réussie de Lily of the valley. À La Croix-Valmer (Var), il a créé un hôtel 5 étoiles de 44 chambres spécialisé dans le bien-être. À Courchevel, un chalet de luxe pouvant accueillir 14 personnes est déjà exploité sous l'enseigne Lily of the valley.

Plusieurs entreprises locales sont impliquées dans cet ambitieux projet.

« *L'artisan doit assimiler de plus en plus de compétences dans le cadre de la rénovation du bâti et pour la construction dans le neuf. Il doit apprendre à travailler en groupement d'entreprises. La Copfi, par ses missions et services aide ses adhérents à y parvenir* », explique son secrétaire général, Jean-Philippe Dolt.

**En savoir plus :** <https://copfi.alsace>



## Photovoltaïque

### LE SYNDICAT GÉNÉRAL DU BTP SAVOIE ALERTE LE PREMIER MINISTRE

Depuis le début de l'année, le Syndicat Général du BTP Savoie suit avec attention les annonces du gouvernement sur les installations photovoltaïques.

Le 26 mars 2025, un arrêté remplaçant un texte de 2021, a modifié à la baisse la prime à l'autoconsommation et les tarifs de rachat de l'électricité produite. Le Syndicat a immédiatement sollicité le Premier ministre pour éviter que cette évolution des dispositifs de soutien à la filière ne bloque le marché. En 2010, un moratoire brutal et non concerté avait entraîné la perte de milliers d'emplois. Il s'agit de ne pas revivre la même situation.

Dans un courrier daté du 22 mai, Marc Ferracci, ministre de l'Industrie et de l'Énergie, affirme qu'un nouvel arrêté sera publié avant l'été pour « soutenir le petit photovoltaïque au sol ».



**En chiffres**

**180 tonnes**

Le poids du nouveau tunnelier du Lyon Turin Ferroviaire. Livré en avril, il creusera 9 km de galerie avant son remplacement.

**244 logements**

réhabilités au Piochet à Chambéry par Cristal Habitat. Le projet est lauréat de l'appel à projets MassiRéno.

**89.4 %**

Le taux d'élèves ayant appris de nouvelles informations sur les métiers du BTP lors de la campagne « Bâtis tes rêves » .



# UN TÉLÉSIÈGE « BAS CARBONE » *à Val Cenis*

**Réduire de 90 % l'impact carbone de la construction d'un téléskiège.**

**Tel est le pari réussi de la station de Val Cenis pour remplacer un ancien appareil datant de la fin des années 1980. Cette initiative originale a offert à la station et aux entreprises associées au chantier l'occasion d'une communication positive.**

Mené entre mi-août et fin décembre 2024, le chantier du nouveau téléskiège des Roches Blanches, à Val Cenis-Termignon, est remarquable à plus d'un titre. L'appareil est essentiellement composé de pièces de seconde main rachetées à d'autres stations. Cette approche technique permet de réduire de 90 % l'utilisation de matières premières pour dix fois moins d'émission de gaz à effet de serre. Les éléments de seconde main ont à peine dix ans alors qu'ils peuvent être utilisés une quarantaine d'années. Seulement 35 des 400 tonnes du nouvel appareil de Val Cenis ont été produites spécifiquement pour le chantier (câble, boulonnerie, couverture des gares...).

L'ancien téléskiège a été démonté de manière à préserver le plus de pièces possible, amenées à être vendues pour réemploi. Ce cercle vertueux est complété par le recyclage quasi total des éléments ne pouvant pas être réutilisés. De plus, l'appareil suit le tracé du premier téléskiège pour limiter l'impact sur la faune et la flore. Les progrès techniques réalisés depuis la fin des années 1980 permettent

par ailleurs de réduire le nombre de pylônes, qui passe de 21 à 12. La réutilisation d'appareils anciens n'est pas nouvelle. Mais, jusque-là, la technique était réservée à des destinations émergeantes extra-européennes. « Il est essentiel de préciser que cette approche technique n'altère pas le confort des utilisateurs. Les nouveaux sièges, dotés d'assises en mousse, sont débrayables pour faciliter l'embarquement et le débarquement. Le temps de montée est réduit de 60 %, passant de plus de 12 minutes à seulement 5 minutes. [...] Il est très satisfaisant de constater que cette approche d'économie circulaire fait parler de Val Cenis en bien. Et dans le même temps, il est certain qu'une telle opportunité ne se représentera pas toutes les années », constate Yves Dimier, le directeur du domaine skiable de Val Cenis.

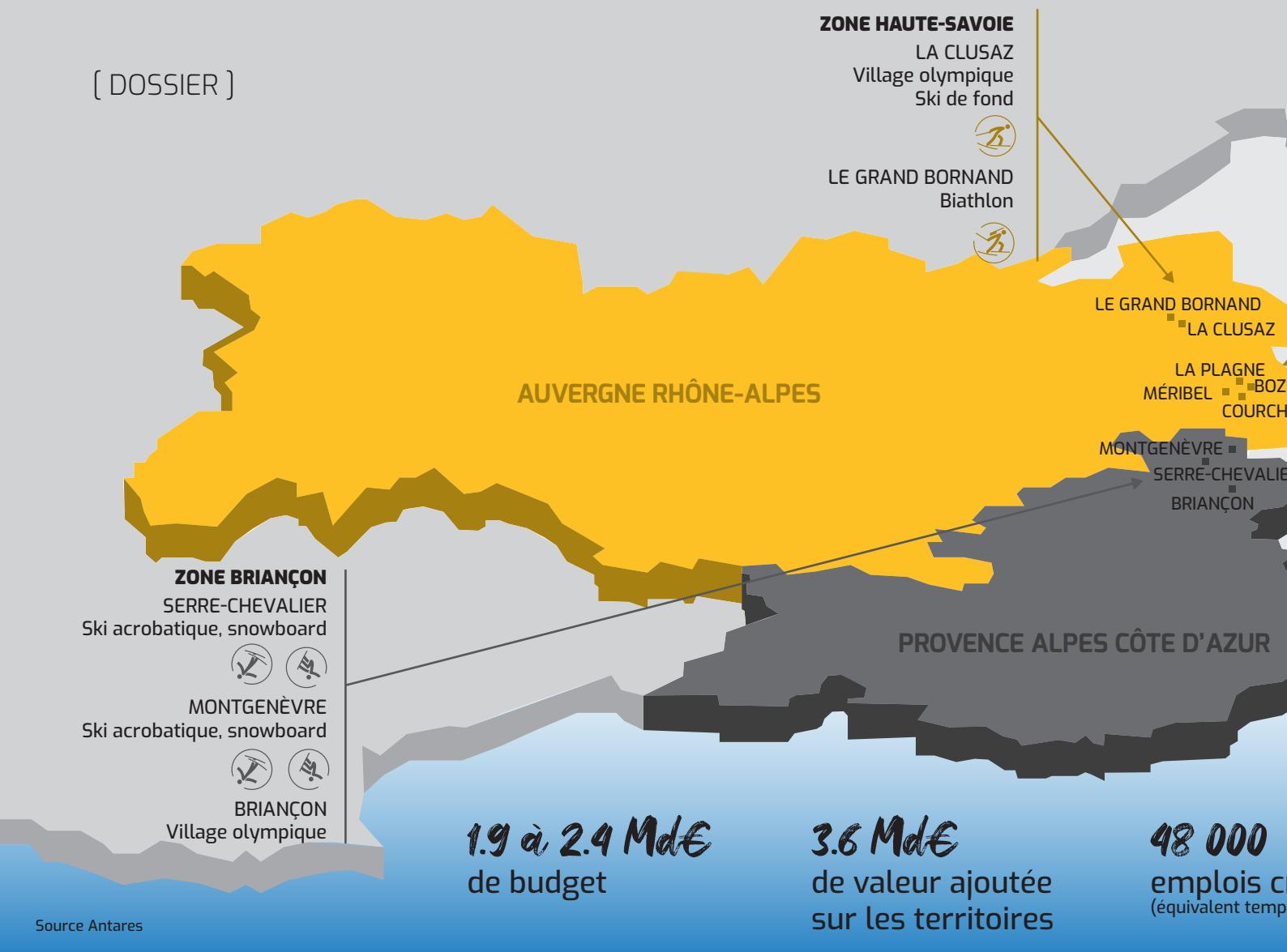
Les entreprises ont eu à relever de nombreux défis. Outre les conditions météorologiques et les délais restreints, la question de l'obsolescence des équipements électriques et électroniques s'est posée.



# JO D'HIVER 2030

*Quelles opportunités  
pour le BTP ?*

Du 1<sup>er</sup> au 17 février 2030, les Alpes françaises accueilleront les Jeux olympiques d'hiver. Les épreuves paralympiques suivront du 1<sup>er</sup> au 10 mars 2030. Après des semaines d'attente, essentiellement dues à l'instabilité politique du pays, l'organisation administrative est désormais en place. Le temps des premiers chantiers pourrait débuter à la rentrée, avec l'objectif qu'une certaine place soit accordée aux entreprises des départements alpins.



## DES CHANTIERS BIEN AU-DELÀ DES SITES OLYMPIQUES

Le cadre général des Jeux olympiques d'hiver 2030 est connu. Les compétitions se dérouleront sur deux régions (Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur) et quatre départements (Savoie, Haute-Savoie, Hautes-Alpes et Alpes-Maritimes). En Savoie, l'objectif des organisateurs est d'utiliser « l'héritage » des Jeux olympiques d'Albertville. La piste de bobsleigh de La Plagne et les tremplins de saut de Courchevel seront modernisés. Après la réussite des championnats du monde de 2023, Courchevel et Méribel sont assurées d'accueillir de nouveau des épreuves de ski alpin. Le programme définitif n'est pas encore connu car Val d'Isère, d'abord oubliée, pourrait récupérer quelques courses. La décision finale devrait intervenir durant l'été.

Quelle que soit la carte définitive, il est acquis que les organisateurs n'auront pas beaucoup de temps pour livrer des équipements. Des épreuves « tests » doivent être organisées durant l'hiver 2028-2029. Sur le modèle de Paris 2024, deux structures portent l'organisation. Le comité d'organisation de jeux olympiques et paralympiques (COJOP), pour les parties sportives, réceptives et événementielles, et la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO) pour les investissements durables, dont les villages des athlètes ensuite transformés en logements.

« Il faut que le tissu économique local puisse être en première ligne, mais il y aura des gros opérateurs en face. Dès que la loi olympique sera votée, nous aurons un cadre. Nous attendons la rentrée avec impatience », explique Max Rougeaux, le président de l'association des fournisseurs de matériels et de services pour la montagne (Afmont).

Benoît Robert, le directeur du Cluster montagne, choisit d'ouvrir les perspectives au-delà des seuls équipements olympiques, pour la mobilité des athlètes et des spectateurs, l'éclairage et les bâtiments publics. « Il s'agit de faire de ces JO une opportunité pour les Alpes françaises. Il faut que les stations ciblées montrent l'exemple et que les autres territoires créent une dynamique générale pour préparer l'avenir de la montagne », prédit Benoît Robert.

Si cette trajectoire se confirme, il sera question de rénovation de l'immobilier, de modernisation d'établissements hôteliers, d'adaptation des équipements touristiques...

**« Il faut que le tissu économique local puisse être en première ligne, mais il y aura de gros opérateurs en face. »**

### ZONE SAVOIE

LA PLAGNE  
Village Olympique  
Bobsleigh, luge, skeleton



COURCHEVEL - MÉRIBEL  
Combiné nordique, saut à ski, ski alpin



VAL D'ISÈRE  
Ski alpin (en attente de décision)



BOZEL  
Village olympique

### ZONE NICE

Patinage artistique, short-track,  
hockey sur glace, curling



Village olympique, centre international  
de diffusion, centre principal de presse

NICE

réés  
s plein)

## En route vers 2030

### 24 juillet 2024

Désignation des Alpes françaises  
pour l'organisation des JO 2030.

### 2 octobre 2024

Michel Barnier, alors Premier ministre,  
signe la lettre d'engagement de l'État.

### 10 février 2025

Création de la Société de livraison  
des ouvrages olympiques (SOLIDÉO),  
présidée en alternance par les présidents  
des régions, dirigée par Damien Robert.

### 18 février 2025

Création du comité d'organisation (COJOP),  
présidé par Edgar Gropiron,  
dirigé par Cyril Linette.

### 15 mai 2025

Présentation de la loi olympique  
au Conseil des ministres.

### 1er février 2030

Cérémonie d'ouverture des JO 2030.

# 3 questions à

## FABRICE PANNEKOUCKE,

Président de la Région Auvergne - Rhône-Alpes

### Quelles retombées peuvent attendre les entreprises alpines ?

**F. P.** Nous voulons proposer un nouveau modèle de Jeux olympiques d'hiver, tourné vers la sobriété et la transition écologique. Il s'agit d'imaginer la montagne de demain : transport par câble, avec des ascenseurs valléens pour réduire la circulation automobile, déploiement de flottes de véhicules électriques et à hydrogène, valorisation de l'énergie hydroélectrique, rénovation thermique des bâtiments...

### Concrètement, quelle est l'organisation pour la réalisation des travaux ?

**F. P.** Ce grand événement sera un formidable accélérateur pour des projets structurants déjà à l'étude de nos territoires. La SOLIDEO (Société de livraison des ouvrages olympiques), chargée de superviser la livraison des ouvrages olympiques, joue un rôle central dans la planification des grands chantiers à venir. Pour ce faire, elle travaille en étroite collaboration avec les acteurs locaux. Les Alpes françaises bénéficient d'un tissu économique dense, c'est une terre d'innovation. Nos entreprises seront en première ligne pour relever ce formidable pari.

La SOLIDEO est en charge du suivi de l'ensemble des chantiers et prendra certains chantiers en maîtrise d'ouvrage directe, à l'instar de la rénovation de la piste de luge de la Plagne ou de la patinoire de Nice.

### Comment les plus petites entreprises pourront-elles se positionner ?

**F. P.** L'enjeu est bien sûr de faire profiter nos entreprises locales, quelles que soient leurs tailles, de ce magnifique projet. Au fur et à mesure de l'avancée des différents chantiers, le COJOP et la SOLIDEO ouvriront des marchés. Notre objectif est qu'un maximum d'entreprises régionales soient en capacité de répondre et de bénéficier de la manne ouverte par ces Jeux olympiques 2030.



# NOS ADHÉRENTS *ont du talent!*

**Suivez l'actualité des membres du Syndicat Général du BTP Savoie.  
Présentation, visite de chantier et actualité des entreprises,  
pour apprendre à mieux se connaître.**

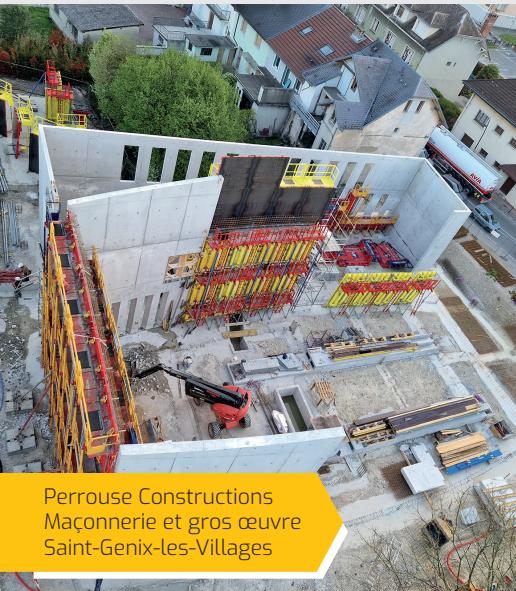
## [ HOFF SAS ]

### COMPLÉMENTARITÉ FAMILIALE AU SERVICE DU CLIENT

La société Hoff Sas est spécialisée dans les études et la réalisation de tous type de projets de construction. Les activités de terrassement, VRD, travaux publics, petite maçonnerie et installations IRVE (Infrastructure de recharge pour véhicules électriques) constituent la genèse de l'entreprise. « *Elles en sont l'ADN technique, forgé par l'expérience, la rigueur et la proximité du chantier. Nous avons enrichi ce savoir-faire initial par une approche globale et structurée de la construction* », explique David Hoff, président et associé avec son frère Rémy, directeur général. David Hoff apporte la maîtrise TCE (Tout corps d'état) ainsi qu'un rôle de contractant général en construction neuve, rénovation et maintenance. Rémy Hoff développe la maîtrise d'œuvre et l'économie de la construction, garantissant une approche rigoureuse, chiffrée et conforme aux attentes des maîtres d'ouvrage. « *Cette complémentarité nous permet d'intervenir avec souplesse, efficacité et transparence, aussi bien en exécution directe qu'en pilotage global de projets* », poursuit David Hoff. La reconstruction du bâtiment sinistré Gusmerini à Chambéry est un chantier sur lequel Hoff Sas est investi depuis le mois d'octobre 2024. Il devrait mobiliser les équipes près d'un an au total. La communication sur la sectorisation de l'activité en trois domaines (études, contractant général et travaux) sera l'un des axes de travail dans les prochaines semaines.



Hoff Sas - Travaux publics  
Sonnaz

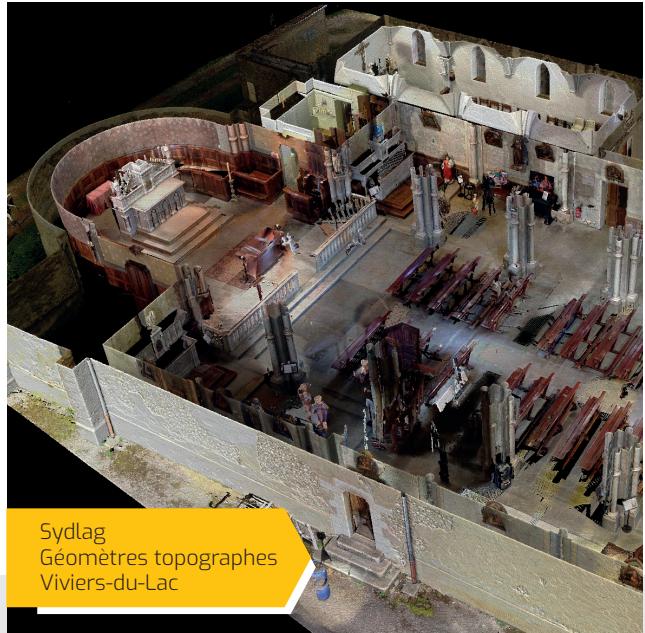


## [ PERROUSE CONSTRUCTIONS ]

### L'AVENIR SERA DANS L'ANCIEN

Entreprise de maçonnerie issue de la fusion de deux entreprises familiales (Perrouse Constructions et Perroud Maçonnerie), Perrouse Constructions construit et rénove villas, piscines, bâtiments collectifs, agricoles ou industriels, ouvrages de génie civil.

Crée en 2005, l'entreprise compte 45 salariés. Perrouse Constructions est engagée depuis le mois de novembre 2024 sur le chantier de la maison de la culture à Entrelacs, « *avec des murs de 17 mètres de hauteur, le projet est impressionnant, technique et visuel. Nous disposons de bonnes connaissances de la région, des interventions et des contraintes locales ce qui nous aide et facilite le travail au quotidien* », explique Pierre Goldin, directeur de Perrouse Constructions. L'entreprise de l'avant-pays savoyard réfléchit au développement d'une activité « Patrimoine, maçonnerie à l'ancienne » afin de travailler à la réhabilitation de monuments historiques dont les églises.



## [ REVET 73 ]

### PROXIMITÉ ET ADAPTABILITÉ

Entreprise basée à Saint-Hélène-sur-Isère, Revet 73 est spécialisée dans la pose de revêtements de sols souples plus particulièrement les moquettes, PVC, vinyle... Créée en 1973, elle compte neuf salariés. « La société intervient sur tous types de chantiers, de la chambre de 10 m<sup>2</sup> pour un particulier au marché public d'envergure comme un hôpital par exemple. Nous tenons à la diversité de nos clients et nous mettons particulièrement l'accent sur la qualité de la relation avec eux », explique Jean-François Woerlhe, gérant depuis 2009.

Dans un monde de plus en plus incertain, Revet 73 s'attache à faire preuve d'adaptation et de réactivité selon Jean-François Woerlhe. La société a à cœur de travailler dans un secteur géographique limité afin d'entretenir une proximité avec ses clients.

Revet 73 est actuellement impliqué sur le chantier de la rénovation des anciens haras d'Annecy : « un projet original alliant modernité et respect de son patrimoine historique ».

## [ SYDLAG ]

### L'INTELLIGENCE HUMAINE AU SERVICE DE L'EXISTANT

Créé en 2023, le bureau d'études de géomètres topographes Sydlag intervient dans trois domaines : le relevé 3D de bâtiments, la réalisation de plans topographiques et la détection de réseaux enterrés. « Le relevé 3D permet d'obtenir des maquettes de bâtiments ou des plans très précis, de l'ordre du millimètre. Cette précision est très utile lors de travaux de réhabilitation, pour le suivi de l'évolution et la sauvegarde d'édifices historiques ou pour la réalisation de plan TQC (tel que construit) d'une réalisation neuve » explique Maxime Cervos, le fondateur de Sydlag.

La demande est grandissante. L'entreprise intervient pour tout type de bâtiments. La réalisation de plans topographiques et la détection de réseaux enterrés sont essentielles au bon déroulement des travaux, notamment pour éviter les accidents synonymes d'arrêt du chantier.

Sydlag a par exemple effectué les relevés préalables à l'extension du réseau de chauffage urbain de Chambéry.

**« Adhérer au Syndicat Général du BTP Savoie permet de créer du lien avec les acteurs locaux. La longue histoire du syndicat est une force pour le territoire. Je m'appuie sur son réseau de proximité pour installer durablement Sydlag comme une entreprise locale de référence.»**

Maxime Cervos, fondateur de Sydlag



[ REGARDS CROISÉS ]

# COMMENT FAIRE FACE aux impayés ?

Un impayé est une créance qui n'a pas été acquittée à la date prévue, ou dont le débiteur refuse d'exécuter le paiement. Le risque de perte financière et la fragilisation de la trésorerie sont réels.

La prévention et la gestion des impayés constituent un élément essentiel de la santé financière des entreprises du BTP. En plus des bons réflexes à avoir, le traitement des impayés requiert un savoir-faire spécifique et de faire appel à des professionnels.



Besoin d'aide ?  
Syndicat Général du BTP Savoie  
Tél. : 04 79 33 31 18  
[votreaccueil@btpsavoie.fr](mailto:votreaccueil@btpsavoie.fr)



## Le point de vue de l'entrepreneur

Le premier réflexe, c'est de se renseigner sur la santé financière du client et de veiller à contractualiser les échanges : devis, contrat, conditions générales de vente... En cas d'impayés, ces pièces permettent de prouver sa bonne foi et facilitent l'ordonnance d'injonction à payer du tribunal de commerce. On peut être aidé pour établir ces documents par son expert-comptable et/ou par le Syndicat Général du BTP. Ensuite, il faut assurer un suivi régulier des paiements, programmer des relances, les automatiser si possible. Cela permet d'éviter les impayés en adoptant de bonnes pratiques ce qui permet d'anticiper et de gérer les risques d'impayés dès le stade des négociations. Face à des retards de paiement répétés, ou à un impayé avéré, il faut aussi se questionner sur la raison : est-ce un moment de creux qui rend le paiement difficile ? Dans ce cas, si on a une relation de confiance avec le débiteur, on peut s'accorder sur un échelonnement des paiements. S'il s'agit d'un différend commercial, on se reporte aux documents contractuels, et si cela ne suffit pas, il faut engager une procédure de recouvrement, par le tribunal de commerce, ou par un commissaire de justice si la créance est inférieure à 5 000 euros.

## Le tribunal de commerce au service des entreprises

Le tribunal de commerce est compétent pour régler les litiges entre entreprises. À Chambéry, il émet chaque année près de 1 300 ordonnances d'injonction de payer pour un montant d'environ 13 millions d'euros.

Les explications de Pierre Sirodot, président.

« En cas d'impayés, il existe plusieurs procédures. Les moins coûteuses sont : • un accord de paiement en passant par la plateforme Infogreff (créance inférieure à 5 000 euros), • l'injonction de payer, pour laquelle le demandeur dépose une requête en ligne sur le site du greffe du tribunal de commerce en téléchargeant les pièces justifiant sa créance : contrat, devis, bon de commande, bon de livraison, courriers... Il n'est pas nécessaire de recourir à un avocat à ce stade. La demande est examinée en quelques jours.

Dans plus de 90 % des cas, ces ordonnances ne sont pas contestées. C'est une solution simple et rapide, mais il est impératif que le contrat, le devis, et les conditions générales de vente aient été correctement formalisés avant. En cas d'impayés, leur absence fait courir un risque important aux entreprises.

D'autres procédures, plus longues, telles que l'assignation en référé ou l'assignation au fonds, sont nécessaires lorsque le bien-fondé de la créance est contesté par le débiteur. »



**Pierre Sirodot**  
président du tribunal  
de commerce de Chambéry

## Le rôle du commissaire de justice

Le commissaires de justice, autrefois appelé huissier de justice, est le seul à pouvoir procéder au recouvrement amiable ou judiciaire des impayés. Le demandeur le choisit librement, en veillant à ce qu'il soit compétent sur le territoire où se situe le débiteur.

Le commissaire de justice peut intervenir :

- de manière amiable (contre honoraires prélevés sur le montant recouvré), avec des diligences pour obtenir le recouvrement : relances téléphoniques, visite, envoi de courriers...)
- de manière judiciaire. Par la prise de titre, il peut procéder en premier lieu à la délivrance d'une sommation de payer à bref délai. À défaut de règlement, une requête portant injonction de payer sera déposée auprès du tribunal de commerce compétent afin d'obtenir un titre exécutoire à son encontre. Une fois ce titre exécutoire obtenu, il aura la capacité de tout mettre en œuvre pour obtenir le règlement de la dette : saisies bancaires, saisie-vente des biens mobiliers, blocage des cartes grises des véhicules pouvant aller jusqu'à l'enlèvement et la vente aux enchères...

Les frais sont à la charge du condamné, cependant le créancier peut être amené à verser une provision pour les frais engagés. Pour des créances inférieures à 5 000 euros, le commissaire de justice peut rechercher un accord de paiement entre le créancier et son débiteur et émettre un titre exécutoire. C'est ensuite un de ses confrères qui exécutera l'accord.

# LE SYNDICAT

## à vos côtés au quotidien

### Journée des maires UN SALON ESSENTIEL

Jeudi 27 mars, le Syndicat Général du BTP Savoie était présent à la 5<sup>e</sup> Journée des maires de Savoie à Albertville. Véritable salon des collectivités territoriales du département, l'événement a réuni plus de 90 exposants.

Au cœur du pôle BTP, le stand du Syndicat a vu converger de nombreux visiteurs, dont beaucoup de maires, de responsables de service et de chefs d'entreprise. Des ateliers et des tables rondes concernaient les enjeux du BTP en Savoie dont *La réhabilitation de structures dans les territoires de montagne* du Cluster Montagne.



### Bâtis tes rêves AMÉLIORER L'IMAGE DES MÉTIERS

Chaque année, la campagne *Bâtis tes rêves* relève le défi de présenter les métiers du BTP de manière originale aux jeunes Savoyards. Avec 1 182 collégiens, lycéens et étudiants concernés, l'année scolaire 2024-2025 a permis de confirmer la belle place du dispositif parmi les outils de promotion des filières.

Les deux campagnes d'octobre 2024 et février 2025, animées par neufs entreprises adhérentes, se sont déroulées dans une vingtaine d'établissements. L'École de la 2<sup>e</sup> chance, l'association d'insertion Sport dans la ville et la Fédération française de ski ont aussi sollicité le Syndicat pour l'organisation de sessions de présentation des métiers et des formations, du CAP à Bac +5. Action phare de promotion des métiers du BTP, *Bâtis tes rêves* dépasse désormais le seul cadre scolaire. Entre septembre 2024 et juin 2025, le Syndicat a été sollicité à 42 reprises pour des forums des métiers, des salons de l'emploi, des tables rondes, la Caravane des métiers, etc.

#### Vous souhaitez une intervention ?

Syndicat Général du BTP Savoie

Tél : 04 79 33 31 18 - [votreaccueil@btpsavoie.fr](mailto:votreaccueil@btpsavoie.fr)

### Droit du travail SAVOIR ANTICIPER LES CONTRÔLES

Un contrôle de l'Inspection du travail peut être source de stress pour un dirigeant d'entreprise. Voici quelques clés pour vous préparer à une telle éventualité.

Vous devez déterminer quels documents, registres, informations sont obligatoires pour votre société selon votre activité et votre effectif (il est conseillé de faire un point chaque année). L'objectif est d'éviter la multiplication de sanctions pécuniaires.

Au cours de sa visite, l'agent contrôleur doit avoir accès :

- aux affichages obligatoires ;
- aux registres généraux (registre unique du personnel, registre du CSE, document unique d'évaluation des risques professionnels, registres des accidents du travail, des visites médicales, des contrôles de sécurité...) ;
- aux registres spécifiques du BTP (registres des chantiers, des observations sur la santé et la sécurité des salariés, journal de la coordination).

L'agent peut demander tout document utile à la constatation d'un acte de harcèlement ou de discrimination.

Dans le cadre du travail dissimulé, il peut vérifier les justificatifs d'immatriculation (au registre du commerce et des sociétés, au registre national des entreprises) et de déclarations (URSSAF, fisc), ainsi que le double des bulletins de paie, et dans le cas de sous-traitance, les devis, bons de commande et documents commerciaux.

Il peut également demander des documents relatifs à la santé et la sécurité :

- des chantiers en cours (liste des chantiers, plan général de coordination, plan particulier de sécurité et de protection de la santé) ;
- de l'entreprise (observations et mises en demeure précédemment notifiées par l'inspection du travail, procès-verbaux des réunions du CSE).

#### Besoin d'aide ?

Syndicat Général du BTP Savoie

Tél : 04 79 33 31 18 - [votreaccueil@btpsavoie.fr](mailto:votreaccueil@btpsavoie.fr)

[ DU CÔTÉ DU SYNDICAT ]

# L'AGENDA du syndicat

## 25 SEPTEMBRE

**FORMATION JURIDIQUE** : La durée du travail

## 29 SEPTEMBRE

**DÉBUT DE LA CAMPAGNE**  
**« BÂTIS TES RÊVES » 2025-2026**  
(jusqu'au 10 octobre), à Barby, Aime-La Plagne,  
Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Étienne-de-Cuines, etc.

## 14 OCTOBRE

**FORMATION JURIDIQUE** : Mise en demeure  
et injonction de payer

## 9 DÉCEMBRE

**FORMATION JURIDIQUE** : Contrats de travail (CDI et CDD).

# PARTENARIATS *sportifs*

**Le Syndicat Général du BTP Savoie, soutient  
des clubs sportifs du département. Le bilan  
de la saison 2024-2025 est très satisfaisant.**

## BASKET-BALL

**AIX MAURIENNE SAVOIE BASKET**  
8<sup>e</sup> du championnat Pro B.

## RUGBY

**SO CHAMBERY RUGBY**  
1<sup>er</sup> du championnat « Nationale ».  
**US MONTMÉLIAN**  
4<sup>e</sup> du championnat « Fédérale 1 »  
**FC AIX-LES-BAINS**  
4<sup>e</sup> du championnat « Fédérale 3 ».

## HOCKEY SUR GLACE

**SO CHAMBERY**  
10<sup>e</sup> du championnat « Division 1 ».

# BUSINESS SAVOIE BTP

Le réseau des acteurs  
du BTP en Savoie

## QUI SOMMES NOUS ?

Le Club business du Syndicat Général du BTP Savoie a été créé le 3 août 2023 sous la forme d'une association loi 1901. Il réunit des entreprises d'activités connexes aux métiers du bâtiment et des travaux publics (assurance, communication, comptabilité, informatique, formation, protection sociale, négocie...). Le Club business a pour ambition d'être un pôle ressource pour les entreprises adhérentes au Syndicat Général du BTP Savoie afin de répondre à leurs problématiques, de créer une synergie entre services pour limiter les interlocuteurs, d'être des entreprises de référence validées par le Syndicat. En se réunissant régulièrement, les membres de l'association créent des liens privilégiés, peuvent faire appel aux services des uns et des autres et mutualisent certains savoir-faire. Seize adhérents, représentants seize activités différentes composent actuellement le Club business, dont l'objectif est de s'ouvrir régulièrement à de nouveaux membres, à de nouvelles activités.

## DÉVELOPPER SA « MARQUE EMPLOYEUR »

Morgane Simon, créatrice de l'agence MS Communication, évoque la question des recrutements difficiles de profils qualifiés dans les entreprises du BTP.

### *Le problème ?*

Je n'attire pas de candidatures pertinentes malgré des offres d'emploi diffusées sur des plateformes spécialisées.

### *La solution ?*

MS Communication travaille sur une campagne de « marque employeur » autour des valeurs de votre entreprise : mise en avant des équipes, ambiance de travail, projets inspirants, etc. le tout décliné en contenus (visuels et vidéos) à diffuser sur le site, les réseaux sociaux (dont LinkedIn). MS Communication développe le LinkedIn de votre entreprise, pour renforcer sa crédibilité auprès des profils qualifiés et favoriser l'engagement.



Retrouvez l'actualité des membres  
du Club business sur [www.linkedin.com/  
company/business-savoie-btp/](http://www.linkedin.com/company/business-savoie-btp/)

# ADEF

## PRÉSENTATION

### L'ADEF

*Association de défense des entreprises et pour l'expansion de la profession du Bâtiment et des Travaux Publics.*

L'ADEF est un fonds de soutien financier, fort de la collaboration des 3 membres fondateurs : le **Syndicat Général du BTP Savoie**, la **Fédération du BTP Isère** et la **Fédération du BTP des Hautes Alpes**.

Cette association a été créée par les entreprises du BTP pour les entreprises du BTP, afin d'apporter le soutien nécessaire aux entreprises adhérentes à l'une des institutions. L'accès aux services de l'ADEF est réservé aux adhérents du syndicat en Savoie.



### Soutenir votre gestion quotidienne grâce :

- ✓ Bonifications de Cautions de Retenue de Garantie
- ✓ Bonifications de prêts d'investissement à moyen terme
- ✓ Analyse financière
- ✓ Évaluation d'entreprise
- ✓ Subventions dès 2 ans d'adhésion :
  - ✓ Investissement immobilier
  - ✓ Croissance externe
  - ✓ Transmission d'entreprise
- ✓ Aide adaptée dès 2 ans d'adhésion :  
Renforcement des capitaux permanents,  
selon conditions du règlement intérieur

